CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E93408** **VALABLE JUSQU'AU** **25/03/2027**

ÉDITÉ LE 26/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/02/2010

Raison sociale : STRATEC

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 09/04/2010

Capital : 8 000

29 BOULEVARD ANATOLE FRANCE
93300 AUBERVILLIERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC bobigny

Siret : 521 671 446 00032

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2119168

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AT 898 506

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AT 898 506

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone :

Fax :

Portable : 06 31 53 55 45

Responsabilité légale :
HASSANI RACHID GÉRANT

Site Internet :

E-mail : ilyes.hassani@stratec-btp.fr

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 552 018 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3213	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité supérieure)	14	26/03/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 26/03/2026 08:40

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.